






Le Baromètre Entreprises de la branche professionnelle des cabinets d'avocats présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales de la branche. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises de la branche tend à décroître (- 11,0%). La valeur très importante du taux de rotation (20,8 %) laisse supposer d'importants mouvements dans les structures de petites tailles.

Entreprises employeuses en 2020

			
Entreprises employeuses	10 099	12 412	98 229
Évolution 2019-2020 (%)	- 11,0	- 9,0	- 2,1
Taux d'entrée (%)	15,3	15,3	15,4
Taux de sortie (%)	26,3	24,2	17,5
Taux de rotation (%)	20,8	19,7	16,4

Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

Champ: territoire métropolitain.



Entreprise employeuse: entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Elle emploie des salariés, relève du champ de l'OMPL et cotise à l'OPCO EP.

Taux d'entrée: nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie: nombre d'entreprises ne cotisant plus à OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation: moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur juridique

Branche professionnelle



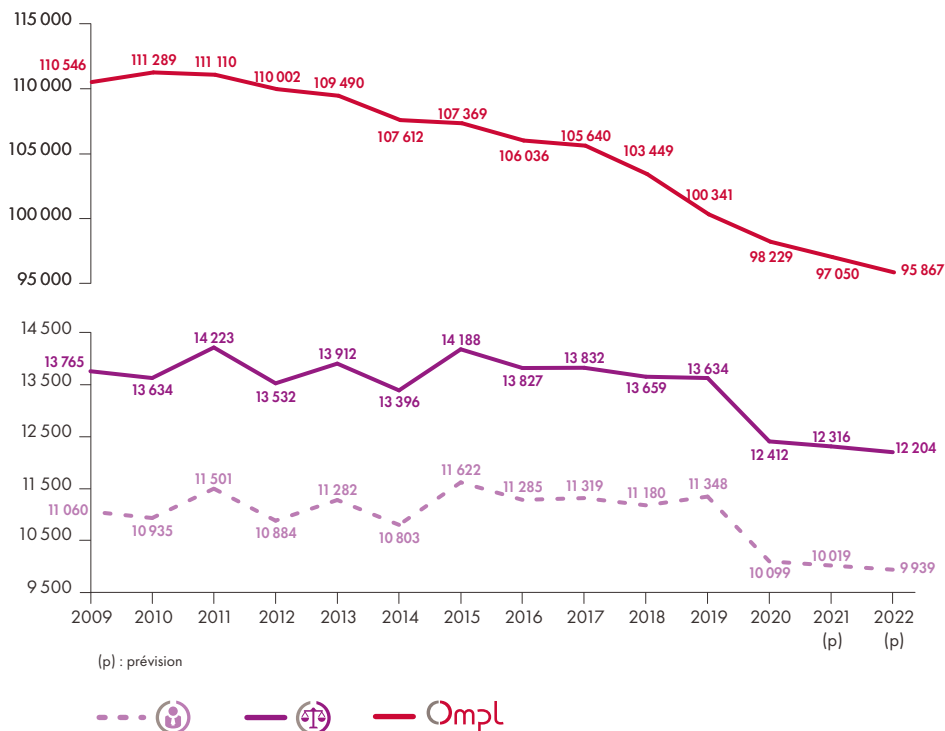
Cabinets d'avocats



MOINS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses de la branche a diminué (- 961 unités). La tendance a connu une inflexion en 2015.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



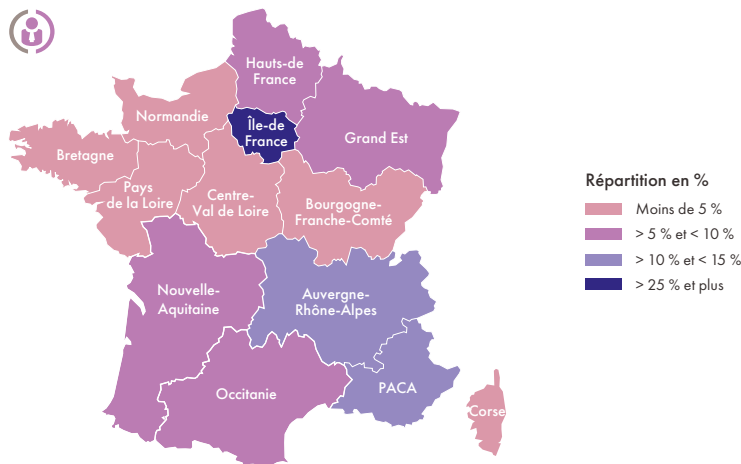
SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

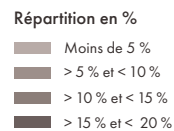
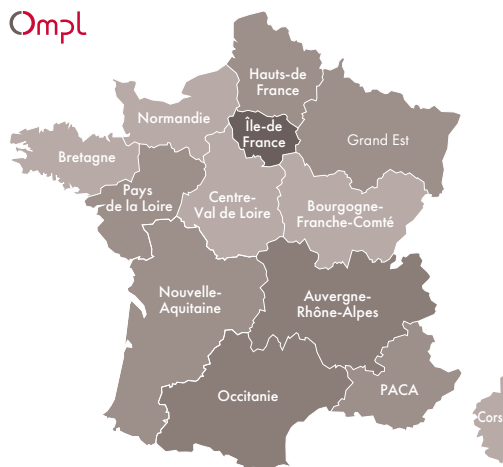
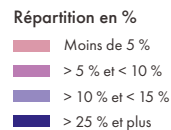
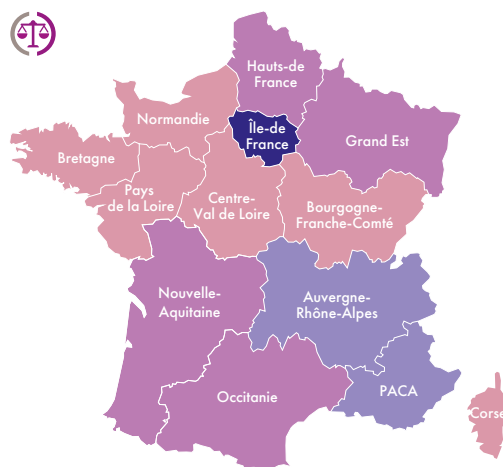
La concentration territoriale des entreprises de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont :

- l'Île-de-France (31,1 %) ;
- l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,4 %) ;
- la Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,9 %).

À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (0,6 %).

Répartition régionale des entreprises employeuses (%)





Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2020.